

Bulletin d'histoire politique

Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, 304 p.

Alexandre Turgeon



Volume 21, Number 2, Winter 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014158ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014158ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Turgeon, A. (2013). Review of [Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, 304 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 221–223. <https://doi.org/10.7202/1014158ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.),
La Révolution tranquille en héritage, Montréal,
Boréal, 2011, 304 p.

ALEXANDRE TURGEON
Université Laval

Dans la foulée des commémorations du cinquantième anniversaire de la Révolution tranquille, une série de conférences fut organisée par l'UQAM et Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour souligner l'événement, si ce n'est son avènement. Des chercheurs de renom (les historiens Yvan Lamonde et Lucia Ferretti, les économistes Gilles Paquet, Pierre Fortin et Luc Godbout, le sociologue Jacques Beauchemin), des membres des médias (Alain Dubuc et Marc Laurendeau) ainsi qu'un responsable politique (Monique Jérôme-Forget) ont été appelés à revenir sur les héritages de la Révolution tranquille, un demi-siècle plus tard. Ce sont les textes de ces conférences remaniées, retravaillées, qui sont présentés dans cet ouvrage collectif, contributions auxquelles s'ajoute une postface signée de la main de Jacques Godbout, où l'auteur revient sur le rôle des écrivains dans l'émergence de la Révolution tranquille et, par le fait même, dans la sortie de la Grande Noirceur. Parlant au « je » et au « nous », Jacques Godbout s'arroge ainsi le beau rôle au côté de ses frères d'armes dans l'établissement de ce mythe, eux qui ont « amorcé la mèche de la Révolution tranquille sans le savoir » (p. 280).

La plus grande force de cet ouvrage est bien certainement la variété et la qualité de ses contributions qui ne versent jamais dans la complaisance ou dans la critique en dilettante, à tout prix, tout en s'assurant une pluralité de points de vue sur la chose. La somme de ces textes, parfois élogieux, parfois critiques de la Révolution tranquille, devrait plaire à tout un chacun, quel que soit son intérêt ou sa spécialisation. Soulignons en particulier les contributions d'Yvan Lamonde et de Lucia Ferretti qui remettent en question quelques-uns des mythes de la Révolution tranquille et de sa contrepartie, la Grande Noirceur. L'historienne de l'UQTR pousse même l'audace jusqu'à affirmer que la Grande Noirceur serait la

mère de la Révolution tranquille. Si ce n'est pas la première fois qu'elle fait part de cette idée un tant soit peu controversée¹, du moins jamais ne l'avait-elle exposée aussi longuement qu'ici. Mentionnons aussi les textes de Gilles Paquet, Pierre Fortin et Luc Godbout qui passent au peigne fin les finances publiques et la situation économique du Québec, non seulement depuis la Révolution tranquille, mais en fonction de cette dernière aussi. Au contraire d'Yvan Lamonde et de Lucia Ferretti qui déconstruisent quelques-uns de ses mythes, Pierre Fortin se plaît pour sa part à confirmer l'un des plus tenaces de la Révolution tranquille, soit celui du retard économique d'avant 1960. Selon l'économiste de l'UQAM, Pierre Vallières disait vrai lorsque celui-ci parlait des «nègres blancs d'Amérique» (p. 98-99), une thèse que l'historienne Fernande Roy a pourtant pourfendue avec vigueur, il y a peu de temps de cela².

Les textes aux titres les plus critiques et acerbes envers la Révolution tranquille, teintés qu'ils sont d'une certaine amertume, sont ceux d'Alain Dubuc, chroniqueur et éditorialiste à *La Presse*, et de Monique Jérôme-Forget, ancienne ministre des Finances du Québec dans le gouvernement libéral de Jean Charest entre 2007 et 2009. Ces titres sont mordants et ne laissent guère place à l'interprétation: «Les effets pervers d'une révolution inachevée» pour le premier, «Un héritage épuisé et paralysant» pour la seconde. Il ne faudrait toutefois s'arrêter aux seuls titres pour juger de leurs contributions qui ne versent ni dans le misérabilisme, ni dans la condamnation à tous crins. Pour ce qui est de Jacques Beauchemin, que Jacques Godbout présente curieusement comme un historien (p. 280 et 287), celui-ci se penche sur les transformations subies par la culture québécoise depuis la Révolution tranquille. Pour Jacques Beauchemin, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la Révolution tranquille est arrivée à son terme. Le temps est venu pour que survienne une refondation, c'est-à-dire «refonder le Québec dans la souveraineté politique et ouvrir à nouveau les voies d'avenir» (p. 182).

Enfin, notons à quel point la contribution de Marc Laurendeau, intitulée «La persistance de l'enjeu constitutionnel», détonne par rapport aux autres textes de l'ouvrage. Au contraire de toutes les autres contributions, le travail d'édition fait cruellement défaut. Et ce, que ce soit dans le ton, dans le style même du texte, où le langage parlé n'a pas cédé le pas au langage écrit, ou dans la section «Commentaires émis lors de la période de questions» (p. 202-205), annexe ajoutée au texte et que l'on ne retrouve pas pour les autres contributions. Ce qui donne quelques pages décousues, comme en fait foi l'extrait suivant, télégraphique: «Le conférencier lui répond qu'il a, lui aussi, ses propres sources, notamment familiales, lesquelles lui ont confirmé que Daniel Johnson ne croyait pas les Québécois prêts pour un tel passage, n'ayant pas encore atteint le niveau d'éducation et de préparation nécessaire.» (p. 202) Dans le cadre

d'un ouvrage de cette mouture, une telle section n'a tout simplement pas sa place.

Comme on peut s'y attendre, la Révolution tranquille et ses héritages sont à l'honneur dans cet ouvrage. Mais ces héritages semblent parfois bien lourds à porter. C'est le cas chez Pierre Fortin, en particulier, qui n'a de cesse de se demander si le Québec a su répondre aux défis lancés par Jean Lesage, aux défis de la Révolution tranquille depuis cinquante ans. Pour l'économiste, la réponse est positive. Là où le bât blesse, c'est que la question elle-même est erronée, tendancieuse. Prenons l'extrait suivant : « Qu'avons-nous accompli ? La troisième question est celle de savoir si, depuis cinquante ans, le Québec a vraiment mis son État provincial au service des quatre objectifs économiques fixés par le gouvernement Lesage et s'il a fini par atteindre ces objectifs. » (p. 102) Par quelque tour de force, serions-nous devenus les débiteurs du gouvernement Lesage, ou aurions-nous quelques comptes à rendre aux révolutionnaires tranquilles ? Une chance que « la commande précise passée par Jean Lesage [...] a été dûment remplie. Le défi économique qu'il a lancé a été relevé avec succès » (p. 103) !

Est-il nécessaire, en fait, de faire de la Révolution tranquille à la fois le point de départ et d'arrivée de toutes réflexions, et ce, bien qu'il soit question ici d'un ouvrage portant sur la Révolution tranquille ? Si nul autre ne le fait autant que Pierre Fortin, il s'agit néanmoins d'une tendance lourde qui traverse l'ensemble de l'ouvrage. Or les angles morts de cette perspective posent problème. Pensons notamment à la grande absente de ce collectif : la Grande Noirceur. Une absente, disons-nous, bien qu'elle soit fort présente. Mais il s'agit, à vrai dire, d'une présence par procuration. Dans cet ouvrage, la Grande Noirceur n'est évoquée, n'est mentionnée qu'en fonction de la Révolution tranquille, pour le dire avec Yvan Lamonde (p. 24). Non pas que cet ouvrage soit le premier à le faire, loin s'en faut. Mais quand pourra-t-on néanmoins consacrer un pareil ouvrage portant cette fois non pas sur le Québec des années 1960 et suivantes, mais sur le Québec d'*avant* 1960, sur cette période « sombre » de son histoire, qualifiée à tort ou à raison de Grande Noirceur, sans qu'elle ne soit observée par la lunette de la Révolution tranquille ? Un tel ouvrage, nous l'attendons toujours.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir Christian Rioux, « Cinquante ans plus tard : les grands mythes de la Révolution tranquille. 1 Quelle Grande Noirceur ? », *Le Devoir*, 18 septembre 2010, p. A12.
2. Fernande Roy, « Nègres blancs d'Amérique ? », *Liberté*, vol. 51, no. 3, septembre 2009, p. 34-52.